

CONDITIONS TARIFAIRES

PROFESSIONNELS, AGRICULTEURS ET ASSOCIATIONS⁽¹⁾

EN VIGUEUR AU 1^{ER} JANVIER 2019

Sommaire :

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Banque à distance

Moyens et opérations de paiement

Offres groupées de services

Irrégularités et incidents

Découverts et crédits

Epargne et placements financiers







Opérations à l'étranger



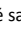



Assurances et prévoyance



Ingénierie sociale






CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE NORMANDIE - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 15, esplanade Brillaud-de-Laujardière CS 25014 - 14050 CAEN CEDEX 4, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Caen sous le numéro 478 834 930. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le n° 07 022 868.

LIBELLE	TARIF 2019
Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	
Ouverture, transformation, clôture	
Ouverture de compte	GRATUIT
Clôture ou transfert de compte de dépôt	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Service bancaire de base (fournis dans le cadre du droit au compte) :	GRATUIT
les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D.312-5-1 du Code monétaire et Financier	
Relevés de compte	
Frais d'envoi du relevé mensuel papier	GRATUIT
- regroupement de plusieurs relevés dans une même enveloppe	
Frais d'envoi de relevé mensuel papier	3,10€/mois soit 37,20 €/an
- un relevé et une enveloppe/ compte	
Relevé de compte journalier papier *	1,20€/relevé
Relevé de compte décadaire (3 par mois) papier *	1,20€/relevé
Relevé de compte par quinzaine (2 par mois) papier * 	1,20€/relevé
Relevé mensuel de compte en braille	GRATUIT
Relevé de compte électronique toute périodicité	GRATUIT
Relevé d'échelles d'intérêts	8,30 €
Frais d'envoi du relevé mensuel détaillé IFR	5,00€ HT/mois
* Relevé édité sous réserve de mouvement sur le compte sur la période concernée	
Tenue de compte	
Frais de tenue de compte 	12€/ mois soit 144€ / an
Frais de tenue de compte association (1)	GRATUIT
Frais de gestion de compte en inactivité (8)	30,00 €/an
Commission mensuelle de mouvement de compte (calculée sur la somme des opérations enregistrées au débit du compte dans le mois, hors remboursement de crédit) 	Taux : mini 0,054% / maxi 0,11%
Commission mensuelle de mouvement de compte association	GRATUIT
Commission trimestrielle du plus fort découvert (calculée sur la somme des pointes débitrices de chaque mois qui compose le trimestre civil)	Taux 0,07%
Services en agence	
Retrait d'espèces de dépannage dans l'agence teneur de compte	GRATUIT
Retrait d'espèces de dépannage hors agence teneur de compte	1,60 €/retrait
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque)	GRATUIT
Versement d'espèces	GRATUIT
Mise à disposition de fonds auprès d'une autre Caisse Régionale (sous réserve d'acceptation préalable du Crédit Agricole Normandie et avec un maximum de 8 000 € sur une période de 6 mois)	19,20 €
Commission de gestion (espèces-chèques) pour Grandes et Moyennes surfaces (GMS)	sur devis
Location de coffre-fort	de 65,58€ à 191,25€ HT/an
Frais de location de coffre-fort (très petit)	65,58€ HT/an
Frais de location de coffre-fort (petit)	65,58€ HT/an
Frais de location de coffre-fort (petit/moyen)	95,42€ HT/an
Frais de location de coffre-fort (moyen)	102,33€ HT/an
Frais de location de coffre-fort (grand)	123,67€ HT/an
Frais de location de coffre-fort (très grand)	191,25€ HT/an
Frais d'ouverture de coffre pour perte de clés ou en déshérence	Selon devis et coût réel
Recherche et information	
Frais de recherche de documents (notamment photocopie d'un relevé de compte de plus d'un an, chèques, autres pièces de caisse, contrats de prêt et tout autre document y figurant...) forfait jusqu'à 10 photocopies au-delà	12,75 € HT sur devis
Frais de recherche complexe de documents (recherche de documents spécifiques non accessibles directement dans le système d'information, et/ou, la recherche d'archives sur plusieurs années précédentes, qui concerne tous les types de documents).	selon devis
Renseignements pour contrôle des sociétés	87,00 € HT à 236,00 € HT
Banque à distance	
Abonnement à des services de banque à distance	
Frais d'utilisation des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.	
Abonnement à des services de banque à distance	
Abonnement aux offres professionnels et agriculteurs : - Accès au service de consultation des comptes en ligne	
Crédit Agricole en Ligne Pro Base	GRATUIT
Crédit Agricole en Ligne Pro intermédiaire RIB TITRES 	3,05€/mois
Crédit Agricole en Ligne Pro RIB 	9,45€/mois
Crédit Agricole en Ligne Pro RIB TITRES 	9,45€/mois
Accès aux Services Experts Pleinchamp, dans le cadre de certains Comptes Services ou Comptes à Composer Crédit Agricole	
Abonnement au service Expert Météo Locale	Selon tarif fournisseur

Abonnement au Service Expert Energie/Azote	Selon tarif fournisseur
Abonnement au Service Expert Grandes Cultures	Selon tarif fournisseur
Abonnement au Service Expert Elevage	Selon tarif fournisseur
Abonnement au Service Expert Porcs	Selon tarif fournisseur
Abonnement au Service Expert Vins Export	Selon tarif fournisseur
Services d'alertes par SMS	
Alerte Mise à disposition des moyens de paiement 	0,30 €/envoi
Alerte solde compte journalier 	0,31€/envoi
Alerte confirmation écrêtage (non exécuté)	0,81€/envoi
Alerte taux utilisation OCCC	0,81€/envoi
Offres Technologiques	
Abonnement Certificat Swift - 3 SKey	61€ HT/an
CA Certificat + (plus commercialisé depuis juillet 2016)	95€ HT/an
Abonnement Certi-Pro (signature électronique à usage exclusivement bancaire)	20€ HT /an
Abonnement EDI (Echanges de données informatisées) WEB, à partir de	12,00€/mois
Abonnement Pack Prélèvement, à partir de	4€ HT/mois
Abonnement EBICS (non signé)	48€/an
Abonnement EBICS (signé)	41€/an
Abonnement E-Transactions Access 1 ^{er} contrat	17€/mois
Abonnement E- Transactions - Accès supplémentaire	12€/mois
Abonnement E-Transactions Premium	22€/mois
Utilisation du service PAYPAL : jusqu'à 50 opérations / mois	GRATUIT
Utilisation du service PAYPAL : au-delà de 50 opérations/mois	à partir de 5€ HT /mois
Abonnement contrat de vente à distance par internet (hors E-transaction)	Selon devis
Abonnement mensuel Editeur lecteur chèques - Offre interne	Selon tarif fournisseur
Abonnement mensuel télécollections chèques - Offre Interne	Selon tarif fournisseur
Abonnement TPE	Selon tarif fournisseur
Frais de mise en service Pack e-commerce	250€ HT
Abonnement Pack e-commerce	55€HT/mois
Frais de mise en service Pack E-Vitrine	100€ HT
Abonnement Pack E-Vitrine	20€HT/mois
Frais de mise en service Pack e-tourisme	250€ HT
Abonnement mensuel Pack e-tourisme	55€HT/mois
TOP 3 (paiement en 2, 3 ou 4 fois sans frais)	45€ HT
Frais de mise en service	
Abonnement	5,30€ HT/mois
3XCB (paiement en 3 fois)	Nous consulter
Frais de centralisation de trésorerie :	
Frais de centralisation d'informations, nivellement de solde, centralisation de recettes, fusion d'échelles, cash management international...	selon devis
Encaissement par téléphone, fax ou courrier :	13,20€/mois
Abonnement seul	
En option de E-transactions (internet)	8€/mois
Ma signature EDI	3,50€ HT/mois
Signature Performance	1,90€ HT/mois
Moyens et opérations de paiement	
Cartes	
Cotisation annuelle carte	
Le logo  vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Ma carte ou auprès de votre conseiller.	
Cartes de paiement et de retrait : La 2e carte à moitié prix (sur un même compte) la réduction s'applique sur la carte la moins chère des deux	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) 	
Carte commerciale (11) à autorisation systématique Mastercard Pro	30,00€/an
Fourniture d'une carte de débit (cartes de paiement internationale à débit immédiat) 	
Carte commerciale (11) Business Mastercard	51,00€/an
Visa Société (plus commercialisée depuis juin 2017)	51,00€/an
Carte commerciale (11) Business Mastercard Excecutive	135,00€/an
Visa Premier Société (plus commercialisée depuis juin 2017)	135,00€/an
Fourniture d'une carte de débit (cartes de paiement internationale à débit différé) 	
Carte commerciale (11) Business Mastercard	51,00€/an
Visa Société (plus commercialisée depuis juin 2017)	51,00€/an
Carte commerciale (11) Business Mastercard Excecutive	135,00€/an
Visa Premier Société (plus commercialisée depuis juin 2017)	135,00€/an
Paiement par carte	
Paiement par carte en Euro (9) (paiements en France et dans un pays de l'Espace Economique Européen (E.E.E) soumis au règlement européen N°924/2009)	GRATUIT
Autres paiements par carte	0,41€/opération
+ Frais proportionnels au montant du paiement	2,55%
Retrait par carte	
Retrait par carte en euro (9) dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (E.E.E)	

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole	GRATUIT
Autres retraits (12) :	
- Fixe	3,45 €
- + Frais proportionnels au montant de l'opération	2,55%
Autres opérations carte	
Envoi de la carte en recommandé simple (frais de poste inclus) suite à la demande du client	8,30 €
Réédition du code confidentiel	9,50 €
Frais de retrait d'espèces au guichet hors euro (cash) - fixe	6,55 €
+frais proportionnels au montant de l'opération	2,55%
Augmentation des plafonds d'utilisation à la demande du porteur (excepté Business Mastercard Exécutive, Visa Premier Société) :	15 €
- jusqu'à 3 mois	
- jusqu'à 12 mois	35 €
Opposition faite par le titulaire de la carte	GRATUIT
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	GRATUIT
Commande urgente de carte - avec réception à l'agence	15,20 €
- avec livraison nationale	41,00 €
- avec livraison internationale	157,00 €
Virement	
VIREMENT SEPA (13) (opération libellée en euros à destination ou en provenance de la zone SEPA)	
Virement SEPA occasionnel	
Emission d'un virement SEPA occasionnel	
Frais par virement occasionnel :	
- vers un compte CA (Internet ou agence) 	*GRATUIT
- vers un compte d'une autre banque (Internet) 	*GRATUIT
- vers un compte d'une autre banque (agence)	3,95 €
Virement SEPA permanent	
Emission d'un virement SEPA permanent (Internet ou agence) :	
Frais de mise en place d'un virement permanent	*GRATUIT
Frais par virement permanent	*GRATUIT
<i>*Virement gratuit par internet uniquement si abonnement Crédit Agricole en Ligne (hors CAEL PRO BASE)</i>	
Emission de virements sur liste par EDI	
Frais d'émission par virement externe SEPA non signé (confirmation Fax Mail)	0,36 €
Frais d'émission par virement externe SEPA (3) signé (certificat)	-50% du tarif "non signé"
Frais d'émission par virement externe SEPA (3) non signé (confirmation Web disjoint)	-25 % du tarif "non signé"
Frais d'émission par virement spécifique orienté trésorerie (VSOT) non signé (confirmation Fax Mail)	7,10 €
Frais d'émission par virement spécifique orienté trésorerie (VSOT) signé	-50% du tarif "non signé"
Frais d'émission par virement spécifique orienté trésorerie (VSOT) non signé (confirmation Web Disjoint)	-25 % du tarif "non signé"
Forfait mensuel confirmation d'ordre par fax ou mail (en sus des frais d'émission ci-dessus):	5,10 €
Forfait mensuel confirmation d'ordre par validation disjointe (confirmation web disjoint)	GRATUIT
Frais de virement non exécuté (rejet technique)	15,30 €
Frais rejet/retour d'un virement SEPA (3)	4,00 €
Réception d'un virement SEPA (Internet ou agence)	
Réception de virement instantané SEPA	GRATUIT
Frais par virement en euros provenant d'un compte domicilié dans zone SEPA (3)	GRATUIT
Frais avis de crédit virement SEPA (3) reçu de l'étranger, ou, réception de fonds (fax ou mail)	3,65 €
Frais de virement de trésorerie	10,60 €
Pour les virements internationaux non SEPA (3), vous reporter à la rubrique «Opérations internationales (hors SEPA(3))»	
FAE (Facture Acceptée à Échéance) :	
Abonnement Mensuel	20,50 €
Par virement signé	-50% du tarif "non signé"
Par virement non signé	0,36 €
Information fournisseur par mail	0,06 €
Information fournisseur par courrier	0,75 €
Frais de non exécution de virement permanent pour défaut de provision	15,25 €
Demande de retour de fonds à l'initiative du client	10,00 €
Prélèvement SEPA / Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA	
Demande d'attribution d'un Identifiant Créancier SEPA(3) (ICS)	52,00 €
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA (3)	GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA (3)	GRATUIT
Frais par remise d'avis de prélèvement par échanges de données informatisées	GRATUIT
. Frais avis de prélèvement signé	-50% du tarif "non signé"
Frais avis de prélèvement non signé	0,36 €
Frais avis de prélèvement non signé avec confirmation Web disjoint	-25 % du tarif "non signé"
Forfait mensuel confirmation d'ordre de prélèvement par fax ou mail (en sus des frais d'émission ci-dessus)	5,10 €
Forfait mensuel confirmation d'ordre par validation disjointe (confirmation web disjoint)	GRATUIT
Frais de mise en place d'une autorisation de prélèvement B2B	8,30 €

Frais avis de prélèvement B2B (inter-entreprises) signé	0,36 €
Frais avis de prélèvement B2B (inter-entreprises) non signé	0,42 €
Frais pour oppositions et révocations	GRATUIT
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA (3)	GRATUIT
Abonnement au service d'information Premier prélèvement	1€/mois (soit 12 €/an)
Chèque	
Paiement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte	GRATUIT
Chéquier remis à l'agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier à la demande du client :	
- sous pli ordinaire, dès le 1 ^{er} chéquier par an	0,90 €
- en recommandé simple	8,50 €
- en envoi sécurisé à l'étranger en DHL	selon poids
Frais d'émission d'un chèque de banque	14,00 €
Lettre chèque, chèque en continu	selon tarif fournisseur
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	15,80 €
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	15,80 €
Frais de mainlevée d'opposition sur chèque ou maintien d'opposition > 12 mois	41,50 €
Effets à l'encaissement ou à l'escompte	
Effets non échus remis au moins 5 jours ouvrés avant échéance	
Frais par remise LCR ou BOR support papier	GRATUIT
Frais par effet	3,45 €
Frais par remise LCR ou BOR par EDI	GRATUIT
Frais par effet signé	-50% du tarif "non signé"
Frais par effet non signé	0,52 €
Frais de validation de fichier d'effets transmis EDI par fax	5,10 €
Frais par LCR transmise via Crédit Agricole En Ligne	0,26 €
Frais de réclamation ou prorogation d'effet, changement de domiciliation	16,60 €
Effet revenu impayé (encaissement ou escompte)	20,30 €
Commission minimum forfaitaire (si pas d'intérêt)	5,75 €
Demande d'avis de sort	16,60 €
Changement de régime d'encaissement	16,20 €
Effets reçus au paiement	
Paiement des effets : traite reçue à l'échéance	GRATUIT Valeur = E (4)
Paiement des effets : traite reçue après l'échéance	GRATUIT Valeur = Date de règlement
Relevé LCR BOR papier	GRATUIT
Frais de rejet de LCR ou BOR (à payer)	19,85 €
Offres groupées de services	
Compte A Composer 	
Offres globalisées de produits et services utiles à la gestion de vos comptes «Vos essentiels du quotidien», auxquels vous pouvez ajouter des options selon vos besoins. Chaque produit et service peuvent être vendus séparément.	
Le Compte à Composer Professionnels 	
Exonération des frais de tenue de compte Exonération de la commission de mouvement Crédit Agricole En Ligne (PRO RIB et Titres) Date de valeur J(4) pour les chèques Date de valeur J(4) pour les effets Mise en place illimitée de prélèvements Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : SécuriCOMPTE Pro Plus E-Documents Relevé de compte bimensuel Alerte solde journalier (e-mail ou SMS) Alerte mise à disposition des moyens de paiement (e-mail ou SMS)	
Cotisation du socle selon volume des flux confiés	
en dessous de 100 000,00 €	18,50€/mois
de 100 000,01 € à 200 000,00 €	21,50€/mois
de 200 000,01 € à 500 000,00 €	26,50€/mois
de 500 000,01 € à 1 000 000,00 €	32,50€/mois
de 1 000 000,01 € à 3 000 000,00 €	40,50€/mois
au-delà de 3 000 000,01 €	Se référer aux conditions tarifaires Entreprises
Le Compte à Composer Agriculteurs 	

Exonération des frais de tenue de compte	
Exonération de la commission de mouvement	
Crédit Agricole En Ligne (PRO RIB et Titres)	
Date de valeur J(4) pour les chèques	
Date de valeur J(4) pour les effets	
Mise en place illimitée de prélèvements	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement :	
SécuriCOMPTE Agri Plus	
Services experts Pleinchamp	
Publication illimitée de petites annonces sur Pleinchamp	
Abonnement à la newsletter hebdomadaire Réussir	
E-Documents	
Relevé de compte bimensuel	
Alerte solde journalier (e-mail ou SMS)	
Alerte mise à disposition des moyens de paiement (e-mail ou SMS)	
Cotisation du socle selon volume des flux confiés	
en dessous de 100 000,00 €	18,50€/mois
de 100 000,01 € à 3 000 000,00 €	21,50€/mois
Anciennes gammes de Comptes Services Agri et Pro (plus commercialisées)	de 18,50 € à 64,50 €
Cotisation Compte Service Agri (sans facilité de caisse)	18,94 €
Cotisation Compte Service Agri (facilité de caisse de 1 à 8000 €)	24,31 €
Cotisation Compte Service Agri (facilité de caisse de 8001 à 16000 €)	30,80 €
Cotisation Compte Service Pro (sans facilité de caisse)	18,94 €
Cotisation Compte Service Pro (facilité de caisse de 1 à 4000 €)	25,12 €
Cotisation Compte Service Pro (facilité de caisse de 4001 à 8000 € / mois)	31,25 €
Cotisation Compte Service Pro (facilité de caisse de 8001 à 16000 € / mois)	37,43 €
Anciennes gammes de Comptes Services Agri et Pro (plus commercialisées):	
Cotisation Compte Service Pro ex Normand (sans facilité de caisse)	18,50 €
Cotisation Compte Service Pro ex Normand (facilité de caisse de 1500 € à 4000 €)	21,07 €
Cotisation Compte Service Pro ex Normand (facilité de caisse de 4001 € à 8000 €)	26,44 €
Cotisation Compte Service Pro ex Normand (facilité de caisse de 8001 € à 12000 €)	32,42 €
Cotisation Compte Service Pro ex Normand (facilité de caisse de 12001 € à 16000 €)	46,60 €
Cotisation Compte Service Pro ex Normand (facilité de caisse de 16001 € à 20000 €)	64,50 €
Cotisation Compte Service Agri ex Normand (sans facilité de caisse)	18,50 €
Cotisation Compte Service Agri ex Normand (facilité de caisse de 2000 € à 8000 €)	21,48 €
Cotisation Compte Service Agri ex Normand (facilité de caisse de 8001 € à 16000 €)	28,97 €
Cotisation Compte Service Pro ex Calvados	20,56 €
Cotisation Compte Service Agri ex Calvados	18,50 €
Cotisation Compte Service Pro Avantages (sans facilité de caisse)	19,75 €
Cotisation Compte Service Pro Avantages (facilité de caisse de 0 € à 4000 €)	26,14 €
Cotisation Compte Service Pro Avantages (facilité de caisse de 4001 € à 8000 €)	32,62 €
Cotisation Compte Service Pro Avantages (facilité de caisse de 8001 € à 16000 €)	39,00 €
Cotisation Compte Service Pro Confort (sans facilité de caisse)	19,75 €
Cotisation Compte Service Agri Confort (sans facilité de caisse)	18,64 €
Cotisation Compte Service Agri Confort (facilité de caisse de 0 € à 8000 €)	24,72 €
Cotisation Compte Service Agri Confort (facilité de caisse de 8001 € à 16000 €)	30,80 €
Cotisation Compte Service Agri Confort (facilité de caisse de 16001 € à 30000 €)	36,77 €
Irrégularités et incidents	
Commission d'intervention	
Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires erronées, absence ou insuffisance de provision...)	
Plafond par opération	8,71 €
Opérations particulières	
Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	18,10 €
Frais de recherche d'adresse par intervenant spécialisé	73,00 €
Frais suite à demande de retour de fonds	50€ si supérieur à 50 virements en anomalie
Incident sur transmission de fichier EDI	1,00 €
Saisie administrative à Tiers Détenteur (Avis à Tiers Détenteur, Opposition à Tiers Détenteur, Opposition administrative)	Limité à 10% du montant dû au Trésor Public Plafond réglementaire à 100,00 €
Frais par saisie attribution ou conservatoire	81,67€
Protêt (+ frais d'huissier)	81,00 €
Incident de paiement	
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	15,80 €
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté	14,80 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, incluant : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable et d'injonction au titulaire et co-titulaire, frais de gestion du dossier d'interdiction bancaire, frais de représentation du chèque dans les 30 jours du 1 ^{er} rejet, frais de blocage de la provision, réalisation du certificat de non paiement, déclaration de main levée auprès de la Banque de France...	
- montant inférieur ou égal à 50 €	30€/chèque
- montant supérieur à 50 €	50€/chèque




En cas d'interdiction bancaire :	
Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	35€/chèque
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	28,50 €
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision :	Montant du paiement maximum
- si paiement < 20 €	
- si paiement > ou = 20 €	20,00 € (ce montant comprend s'il y a lieu la commission d'intervention)
Notification d'un rejet de prélèvement SEPA (3) autre que défaut de provision	1,10 €
Frais émetteur par avis de prélèvement revenu impayé sans provision, ou autre motif (compte clos...)	4,10 €
Découverts et crédits aux consommateurs	
DECOUVERTS ET CREDITS	
Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.	
INTERETS DEBITEURS	
Le taux des intérêts débiteurs est un taux révisable indexé sur le taux d'usure publié au Journal Officiel pour un découvert en compte non autorisé et dépassement des personnes agissant pour leurs besoins professionnels. A titre indicatif au 01/07/2019 : taux 13,24% l'an.	
Formule de calcul du TRCAM : le TRCAM est révisé chaque trimestre selon la formule suivante : TRCAM = 70 % TMCT + 3,79 % où TMCT = (50 % EURIBOR 3 mois + 10 % taux des appels d'offre de la BCE + 10 % taux de prêt marginal au jour le jour de la BCE + 30 % taux des BTAN 2 ans)	
TRCAM du 01/07/2019 au 30/09/2019 (Taux de Référence du Crédit Agricole) : 3,66 %	
OPERATIONS DE FINANCEMENT	
Prêt Express Pro	Nous consulter
Commission annuelle d'engagement sur ligne de caution bancaire et/ou de ligne de crédit (CT et/ou OC)	Taux 1,00 % du montant minimum 93,00 €
Commission annuelle d'engagement sur ligne de caution et de crédit CT et/ou OC pour dossier de : Promotion Immobilière :	Taux 1,15 % du montant minimum 93,00 €
Frais de dossier sur financement: . Ouverture de Crédit, ouverture de crédit cyclique et Court Terme	Nous consulter
. Moyen Terme	Nous consulter
Frais de dossier sur financements spécifiques: MTS JA	Nous consulter
Moyen terme Cuma	Nous consulter
Moyen terme Cuma présenté par la Fédération des Cuma	Nous consulter
Frais d'étude et d'actualisation des crédits de fonctionnement agricoles et professionnels	Taux de 0,30 % du montant du plafond global - minimum 82 €
Frais de réexamen annuel	
CASH IN TIME (5) (service d'affacturage)	
Commission de services sur factures cédées	3,50%
CESSION DAILY	
Frais de dossier : mise en place ligne Dailly	Taux de 0,75 % avec minimum de 98 €
Commission de bordereau / bordereau	13,00 €
Commission de service / facture papier	5,00 €
Commission minimum forfaitaire (si pas d'intérêts)	6,00 €
Commission de notification / facture	18,00 €
Commission de prorogation / modification	14,00 €
Impayé, réclamation (par opération)	14,00 €
Echéancier mensuel	5,00 €
AVALS CAUTIONS BANCAIRES A PARTIR DE :	
Frais de dossier	59,00 €
Frais de dossier acte complexe	taux de 0,75 % du montant - minimum 169 €
FORMALISATION DE GARANTIE	
Warrant	59,00 €
Gage et Nantissement	86,00 €
Nantissement titres et assurance-vie	
. Produits Crédit Agricole Normandie	
. Produits extérieurs	174,00 €
Renouvellement de garantie	58,00 €
Assurance Décès invalidité	
Les contrats d'assurance emprunteur proposés par votre Caisse régionale sont assurés par : PREDICA S.A. au capital entièrement libéré de 1.029.934.935 €, entreprise régie par le Code des assurances, si ège social : 50-56, rue de la Procession - 75015 PARIS, 334 028 123 RCS PARIS ; Autorité chargée du contrôle des assureurs : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) : 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09.	
incidents et vie du prêt	
Frais d'étude de rédaction d'avenant (hors réaménagement): Taux 1 % du CRD (capital restant dû)	
Minimum	162,00 €
Maximum	500,00 €
Frais de désolidarisation de prêt : Taux 1% du CRD (capital restant dû)	
Minimum	162,00 €
Maximum	310,00 €

Frais de réédition d'un tableau d'amortissement de prêt	13,86€ HT
Acte de main levée de garantie (hors acte notarié)	591,00 €
Attestations diverses liées au prêt	18,75€ HT
Changement de compte payeur	42,40 €
Demande de décompte de remboursement anticipé de prêt	24,85 €
- Offre de prêt émise avant le 01/07/2016	GRATUIT
- Offre de prêt émise à partir du 01/07/2016	
Frais de report d'échéance d'un prêt	90 € et taux d'intérêt majoré de 2% ou 2,80% (si échéance dépassée)
Frais de mainlevée totale de garantie	85,50 €
Frais d'envoi lettre d'information des cautions (par emprunteur)	15,00 €
Lettre de relance sur prise de garantie	15,00 €
frais d'appel d'échéance (selon périodicité)	2,30 €
Reconduction d'une limite globale de trésorerie	14,00 €
Compta Prêt Agri	53,00 €
Frais de réaménagement sur conditions financières de prêt	Nous consulter
Frais de changement de caractéristique d'un prêt bonifié	59,00 €
Frais de modification de périodicité d'un prêt	50,00 €
Frais de modification de date d'échéance d'un prêt	43,00 €
Frais de renouvellement annuel O.C.C.	16,00 €
Situation Avoirs et Engagements	46,00 €
AGILOR	
Frais de dossier sur financement moyen terme AGILOR :	Nous consulter
Epargne et placements financiers	
Epargne bancaire	
Placement des excédents de trésorerie (Dépôt à Terme, Compte sur Livret Excédent Pro, Compte Excédent Pro)	Nous consulter
Placements financiers	
Opérations diverses sur titres	
Ouverture d'un compte titres ordinaire ou d'un PEA / PEA-PME	GRATUIT
Transfert total d'un compte titres vers Ets bancaires hors Crédit Agricole	105€/compte
Transfert d'une ligne actions, obligations ou OPC vers Ets bancaires hors Crédit Agricole	20,50€/ligne
Transfert compte titre ou ligne de titres vers Ets bancaires à l'étranger	sur devis
Opposition sur un titre ou sur un bon	90,50 €
Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique	14,80 €
Frais de recherche titres, par année de recherche	15,25 €
Mise en nominatif administré (excepté titre Crédit Agricole)	32,50 €
Mise en nominatif pur (excepté titre Crédit Agricole)	52,80 €
Gestion conseillée	62,00€ /trim (soit 248 €/an)
Les ordres de bourse	
Les ordres sur OPC**	
Souscription OPC Crédit Agricole (SICAV, FCP)*	Frais fixes : gratuit + droits d'entrée inhérents aux produits
Souscription et vente OPC non Crédit Agricole (SICAV, FCP)*	frais fixes : 38,50€ + droits inhérents aux produits
Ordres passés par le centre d'appels téléphoniques** (02 54 81 57 75):	
Obligations sur Bourse France (taux)	1,15%
Obligations sur Bourse France (+forfait/ligne)	5,00 €
Obligations sur Bourse France (minimum)	15,00 €
Actions, bons de souscription,ETF et assimilés sur Bourse France (taux)	1,15%
Actions, bons de souscription,ETF et assimilés sur Bourse France (+forfait/ligne)	5,00 €
Actions, bons de souscription,ETF et assimilés sur Bourse France (minimum)	15,00 €
Droits d'attribution et droits de souscription sur Bourse France (taux)	1,15%
Droits d'attribution et droits de souscription sur Bourse France (minimum)	6,00 €
Actions et obligations sur bourses étrangères (taux)	1,15%
Actions et obligations sur bourses étrangères (+forfait/ligne)	5,00 €
Actions et obligations sur bourses étrangères (minimum)	40,00 €
Ordre annulé, non exécuté	4,65 €
Ordres passés par l'internet** : Invest Store Initial	
Actions, obligations, bons de souscription,ETF et assimilés sur Bourse France (taux)	0,57%
Actions, obligations, bons de souscription,ETF et assimilés sur Bourse France (minimum)	10,00 €
Droits d'attribution et droits de souscription sur Bourse France (taux)	0,57%
Droits d'attribution et droits de souscription sur Bourse France (minimum)	6,00 €
Actions et obligations sur bourses étrangères (taux)	0,57%
Actions et obligations sur bourses étrangères (minimum)	40,00 €
Ordre annulé, non exécuté	GRATUIT
Ordres passés par l'internet** : Invest Store Intégral	
Actions, obligations, bons de souscription,droits d'attribution, droits de souscription, ETF et assimilés sur Bourse France	1,00€
- ordre <= 1 100€	
- ordre > 1 100€	0,10%

Actions et obligations sur bourses étrangères	0,57% avec un minimum de 40,00€
Ordre annulé, non exécuté	GRATUIT
Service du Règlement Différé (SRD)	
- frais proportionnels	0,024%
- minimum	6,20 €
Frais d'accès au service SRD (refacturation frais d'intermédiaire)	4,2€/mois (soit 50,40 €/an)
Frais sur actions non cotées :	160,00 €
- Forfait ouverture de dossier (nouvelle ligne à inscrire)	
- Souscription nouvelle (complément de ligne détenue)	20,00 €
- Autres opérations (dividendes-cessions)	20,00 €
*Hors OPC négociables avec un marché réglementé (ex : ETF...)	
**Frais de marché et d'intermédiaires en sus, variables selon le lieu d'exécution	
Les Droits de garde prélevés au cours du premier trimestre ***	
(sur la base de la valeur des titres détenus au 31 décembre 2018)	
Frais de tenue de compte par an et par compte titre ou PEA :	
Obligations et OPCVM du Groupe CA	23,57 € HT
Autres valeurs	23,57 € HT
Titres nominatifs	23,57 € HT
Lignes étrangères	23,57 € HT
Actions Crédit Agricole SA	23,57 € HT
Parts sociales (de Caisses Locales du Crédit Agricole Normandie)	GRATUIT
+ frais fixes par ligne :	
Obligations et OPCVM du Groupe CA	1,73 € HT
Autres valeurs	5,20 € HT
Titres nominatifs	5,20 € HT
Lignes étrangères	5,20 € HT
Actions Crédit Agricole SA	GRATUIT
Parts sociales (de Caisses Locales du Crédit Agricole Normandie)	GRATUIT
+ commission proportionnelle au montant du portefeuille/an :	
Obligations et OPCVM du Groupe CA	0,10%
Autres valeurs	0,21%
Titres nominatifs	0,29%
Lignes étrangères	0,29%
Actions Crédit Agricole SA	GRATUIT
Parts sociales (de Caisses Locales du Crédit Agricole Normandie)	GRATUIT
Maximum de perception par compte titre, par PEA et par PEA-PME :	354,92 € HT
***Invest Store Intégral : exonération des droits de garde sur les lignes actions	
Suivi de l'épargne :	
Relevé global des avoirs trimestriel	10,20€/envoi
Relevé global des avoirs semestriel	10,20€/envoi
Relevé global des avoirs annuel	10,20€/envoi
Transactions sur l'or :	
Achat d'or, taux 1,85% de la transaction avec un minimum de	19,90 €
Vente d'or, taux 1,85% de la transaction, plus 10,5% de taxe sur les métaux précieux, avec mini:	19,90 €
- Sac plombé CPR (Compagnie Parisienne de Réescote) prix unitaire	15,00 €
Opérations à l'étranger (hors SEPA(13))	
IBAN : International Bank Account Number = RIB international BIC : Bank Identifier Code = Code identifiant de la banque Si l'opération nécessite un achat ou une vente en devises : application de la commission de change. Les frais relatifs aux envois recommandés, Chronopost ou autre selon destination sont facturés suivant le tarif des sociétés postales. Les frais des correspondants bancaires seront répercutés.	
Règlements à destination de l'étranger	
Ces prix s'entendent avec l'option frais partagés (frais d'émission à la charge de l'émetteur, frais de réception à la charge du bénéficiaire).	
Frais par transfert bancaire en euros vers un pays de l'EEE (2) (incluant la Suisse) avec IBAN et BIC :	3,95 €
ordre papier transmis à l'agence	
ordre télétransmis par WEB EDI	3,60 €
Frais par émission de virement, autre cas:	18,00 €
- ordre papier transmis à l'agence	
ordre télétransmis par EDI	14,20 €
Frais par émission d'un chèque de banque international	35,00 €
Frais de paiement de chèque émis à l'étranger ou d'effets libres sur l'étranger	42,00 €
Frais de règlement remise documentaire	Taux 0,20 % du montant Minimum 50 €
Frais de mise à disposition de fonds à l'étranger	43,00 €
Règlements en provenance de l'étranger	
Ces prix s'entendent avec l'option frais partagés (frais d'émission à la charge de l'émetteur. Frais de réception à la charge du bénéficiaire). Ordre de paiement domicilié à nos caisses.	
Commission modification IBAN-RIB	15,00 €
Frais de virement en euros en provenance d'un pays de l'EEE (2) . Avec IBAN et BIC	GRATUIT

. Frais pour autre virement	18,75 €
Les chèques : frais d'encaissement	
Crédit sauf bonne fin (sous réserve d'encaissement) Frais proportionnels au montant de l'opération	0,10%
Minimum	28,00 €
Crédit après encaissement frais proportionnels au montant de l'opération	0,10%
minimum	31,00 €
Frais d'encaissements d'effets libres :	Taux 0,10 % Minimum 28 €
Frais d'encaissement documentaire :	Taux 0,20 % Minimum 49,50 €
Opération de change sur devises	
Commission de change (se cumule avec les autres commissions) frais proportionnels au montant de l'opération	0,05%
minimum	16,00 €
Frais de mise en place de contrat de change (Terme, Option, Flexigain, Flexiterme)	41,90 €
Abonnement change en ligne (CA ch@nge en ligne) (6)	GRATUIT
Frais de tenue de compte actif en devise	17,4 €/mois (soit 208,80 €/an)
Intérêts créditeurs (mensuels) taux JJ de la devise, minoré de 1 point (versés à partir d'un seuil minimum de 30 € ou contre-valeur) Intérêts débiteurs (mensuels) taux JJ de la devise, majoré de 3 points	
Mise en place de dépôt à terme en devises	nous consulter
Financements court terme en devises	42,40 €
Frais de dossier de mise en place d'une avance en devises IMPORT ou EXPORT	
Autres services : Clause UPAS (Usance Payment At Sight= possibilité pour le fournisseur étranger qui aurait consenti un différé de paiement d'obtenir un règlement à vue de son exportation sur présentation de documents jugés conformes)	nous consulter
DATES DE VALEUR	
Les dates de valeur sont toujours calculées en jours cambistes (jours ouvrés boursés en France et à l'étranger)	
Opérations de débit	Valeur J (4)
Opération de crédit :	Valeur du rapatriement
. EURO et devises zone EEE (2)	
. Cession de devises «dans EEE (2)» et «hors EEE (2)»	Valeur reçue du correspondant + 2 jours
. Devises «hors EEE (2)» sans cession	Valeur reçue du correspondant + 1 jour
. Chèques Sauf Bonne Fin en EURO et devises	J +6 (4)
La Caisse régionale dégage toute responsabilité en cas d'avis tardif de non paiement, absence d'avis ou non établissement de protêt à bonne date.	
CREDIT DOCUMENTAIRE (CREDOC) à l'importation et l'exportation, garanties internationales (Lettre de crédit Stand-By)	
Abonnement CREDOC en ligne (CA E-TRADE) (6)	GRATUIT
Forfait crédit documentaire import à vue : ce forfait comprend 1 ouverture, 1 utilisation à vue, 1 modification et les frais de port ou messagerie sur une période de 3 mois pour les crédocs inférieurs ou égal à 23 000 €	192,50 €
Pour les demandes en dehors de ces critères, la tarification ligne à ligne sera appliquée sur le montant :	Taux 0,25% avec minimum 107,5 €
Commission d'ouverture par trimestre indivisible	
Commission de modification :	Taux 0,25% par rapport à l'engagement supérieur
. en cas d'augmentation du montant du crédit ou prorogation	Minimum 89,50 €
. autres cas : documents supplémentaires, conditions d'expéditions nouvelles...	89,50 €
Commission de paiement ou d'utilisation	95,40 €
Commission d'acceptation ou d'engagement de paiement différé/mois indivisible	Taux 0,0834% (1/12%) du montant Minimum 83,2 €
Frais de traitement échéance supplémentaire	35,00 €
Caution pour absence de document /mois indivisible	Taux 0,0417% (1/24%) du montant Minimum 77,50 €
Commission pour présentation de documents irréguliers à la charge du remettant	116,50 €
Frais de traitement de crédits documentaires (swift,télex, port...) :	29,00 €
. EEE (2)	
. Autres zones	40,00 €
CREDIT DOCUMENTAIRE A L'EXPORTATION OU STAND BY LETTER OF CREDIT	
Forfait crédit documentaire export non confirmé: ce forfait comprend 1 notification et 1 utilisation, pour un montant - inférieur ou égal à 15 000 €	157,00 €
supérieur à 15 000 € et inférieur ou égal à 70 000 €	230,00 €
supérieur à 70 000 € et inférieur ou égal à 120 000 €	245,00 €
supérieur à 120000 € et inférieur ou égal à 150 000€	300,00 €
Pour les demandes en dehors de ces critères, la tarification à la ligne sera appliquée sur le montant :	70,00 €
. Commission de transmission de lettre de crédit commerciale ou «stand by letter of credit»	
. Commission de notification de crédit documentaire ou lettre de crédit stand by	Taux 0,10% du montant Minimum 107 €
Commission de confirmation de crédit documentaire ou lettre de crédit stand by. Taux différents suivant le risque pays (consulter le service international) calcul par trimestre indivisible	Taux différent suivant le risque pays Consulter le Service Affaires Internationales
. Commission de modification de crédit confirmé non échu (augmentation de montant, prorogation de la validité, et/ou confirmation d'un crédit notifié) taux selon pays (risque)	Taux différent suivant le risque pays Consulter le Service Affaires Internationales
Commission de modification de crédit non confirmé :	Taux 0,10% de l'augmentation, Minimum
. Augmentation de montant	95,5 €

. Autre cas	95,50 €
. Commission d'examen ou de levée de document,	Taux 0,15% du montant Minimum 142,9 €
. Commission d'Acceptation ou engagement de paiement différé	Taux différent suivant le risque pays Consulter le service Affaires Internationales
. Frais de traitement échéance supplémentaire	34,50 €
. Commission de transfert de crédit,	taux 0,15% du montant transféré Minimum 230 €
. Commission de mise en conformité des documents	84,00 €
Frais de traitement des crédits documentaires (swift, télex, port...) :	29,00 €
- EEE (2)	
Autres zones	40,00 €
CAUTIONS ET GARANTIES	
Frais d'établissement de l'acte, forfait	108 € (majoration possible en cas de complexité de l'acte)
Commission d'engagement par trimestre indivisible	Taux 0,25% du montant de l'engagement Minimum 107 €
Avenant	Forfait 65 €
. Frais de rédaction d'avenant	
. En cas d'augmentation ou prorogation valable dans le trimestre indivisible en cours	Taux 0,25% du montant par trimestre Minimum 65€
Frais de transmission	33,50 €
Attestation de blocage de fonds	60,00 €
Garanties reçues :	99,50 €
. Commission de notification	
. Commission de modification, prorogation	64,00 €
Commission de mise en jeu, forfait (frais d'envoi en supplément)	84,00 €
Commission de personnalisation ou d'enrichissement de données	12,70 €
Frais de préavis au bénéficiaire	15,00 €
Frais de copie au donneur d'ordre	6,20 €
Règles communes à toutes les opérations internationales	
Frais d'avis de sort, prorogation, acceptation, impayé ou réclamation sur portefeuille (effets-remises documentaires)	43,35 €
Les opérations (chèques exclus) d'un montant inférieur à 76,00€ hors SEPA ou équivalent devises sont facturées au prix forfaitaire de	8,85 €
Frais d'impayé sur dépôt de chèque étranger	129,90 €
Frais d'amendements, corrections, messages aux banques étrangères	15,00 €
Les frais relatifs aux envois recommandés, Chronopost ou autre selon destination sont facturés suivant le tarif des sociétés postales.	
Les frais des correspondants bancaires seront répercutés.	
Une plaquette reprenant les conditions générales de banque appliquées aux opérations à l'international est disponible à votre agence. Demandez la à votre chargé d'affaires.	
ASSURANCE ET PREVOYANCE	
<p>Nous assurons aussi votre activité au quotidien Agriculteurs, artisans, commerçants, professions libérales Les spécialistes assurance du Crédit Agricole proposent une offre assurance complète, sur mesure, pour répondre aux besoins de votre métier. Peuvent être assurés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'activité professionnelle : biens professionnels, locaux et véhicules, pertes financières, la responsabilité civile et la protection juridique. - Les biens privés : l'habitat, les véhicules privés. - La protection des personnes : maladie et accident, complémentaire santé, garantie des accidents de la vie, prévoyance, santé 	
SécuriHELP AGRI Versement d'une indemnité en cas de : - Décès accidentel* - PTIA accidentelle* - Hospitalisation suite à accident* - Arrêt d'activité suite à un dommage matériel accidentel causé aux biens d'exploitation	6 € / mois (soit 72 € / an)
SécuriHELP PRO Versement d'une indemnité forfaitaire en cas d'arrêt d'activité suite à dommage matériel accidentel causé aux biens d'exploitation.	1 € / mois (soit 12 € / an)
<p>* Couverture des accidents privés et professionnels (voir conditions). Les événements garantis et les conditions figurent au contrat. Document à caractère publicitaire. Une gamme de produits assurés par les filiales de Crédit Agricole Assurances. Les contrats d'assurance sont assurés par PACIFICA, compagnie d'assurance dommages, ou par PREDICA, compagnie d'assurances de personnes, filiales de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 332 609 760 €, entreprise régie par le Code des Assurances - Siège social : 8/10, Boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15 - 352 358 865 RCS Paris. PREDICA, S.A. au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €. Entreprise régie par le Code des Assurances, Siège social : 50-56, rue de la Procession 75015 Paris, 334 028 123 RCS Paris. Ces contrats sont distribués par votre Caisse régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier. Les mentions de courtier en assurances de votre Caisse sont à votre disposition sur : www.mentionscourtiers.creditagricole.fr ou dans votre agence de Crédit Agricole.</p>	
ASSURANCE DES MOYENS DE PAIEMENT	

Cotisation Sécuricompte Professionnel Plus 	3 €/ mois
Cotisation Sécuricompte Agriculteur Plus 	4 €/ mois
Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurances spécifiques, souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurances mutuelles à cotisations variables, 65 rue de la Boétie - 75008 Paris, entreprise régie par le code des assurances.	
INGENIERIE SOCIALE	
Epargne salariale	Selon convention
Epargne retraite collective	Selon convention
Gestion des indemnités de carrière	Sur devis
Gestion des régimes de retraites supplémentaires	Sur devis
Assurance collective (7)	Sur devis
 Service inclus dans une offre groupée de services (1) Définition des associations : toute association de moins de 10 salariés ou une association ne relevant pas du domaine médico-social, sanitaire, de l'enseignement et du culturel (2) Liste des pays UE = Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Grèce, Hongrie, Irlande, Slovaquie, Slovénie, Suède. "Espece Economique Européen (E.E.E) = UE + Islande, Liechtenstein et Norvège (3) SEPA = Single Euro Payments Area (Espace unique de paiement en Euros) Zone SEPA = E.E.E. + la Suisse+ Monaco + Saint Marin (4) J = inscription sur le compte E = échéance (les échéances tombant un samedi, dimanche ou jours fériés sont reportées au 1er jour ouvré suivant) D = date de retrait (5) Cash in Time est proposé par le Crédit Agricole et géré par sa filiale Crédit Agricole Leasing et Factoring, sous la marque Crédit Agricole Factoring - Société Anonyme au capital de 195 257 220 € - Siège social : 12 Place des Etats-Unis, 92120 Montrouge Cedex France - immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) de Nanterre sous le numéro 692 029 457 - Numéro individuel d'identification à la TVA intracommunautaire : FR 02 692 029 457. Crédit Agricole Leasing et Factoring est un établissement de crédit de droit français agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (Direction des Agréments, des Autorisations et de la Réglementation - 61 rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 09) et agréée en qualité de société de courtage d'assurances. (6) Accès gratuit hors coût du fournisseur d'accès à Internet (7) Les contrats d'assurance de personnes sont assurés par PREDICA, compagnie d'assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole Assurances, S.A. au capital entièrement libéré de 997 087 050 € - Siège social : 50/56 rue de la Procession 75015 Paris, SIREN 334 028 123 RCS Paris, entreprise régie par le Code des assurances. Les dispositions complètes du contrat figurent dans la notice d'information. Vous disposez d'un délai, légal ou contractuel, selon le produit, de 30 jours calendaires pour renoncer à votre adhésion à compter de la date de sa conclusion. (8) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 euros et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes. (9) Carte de débit : sont considérées comme des cartes de débit : les cartes à débit immédiat, les cartes à autorisation systématique. Les opérations de paiement sont débitées sur le même compte support dans un délai maximal de 48h. (10) Carte de crédit : sont considérées comme des cartes de crédit : les cartes à débit différé, qui portent désormais la mention CREDIT. Les opérations de paiement effectuées bénéficient d'un différé de paiement, sans frais d'intérêt, et sont prélevées mensuellement sur le compte support. Les cartes de crédit associées à un crédit renouvelable : ces cartes portent la mention «CARTE DE CREDIT». Les opérations de paiement et retraits effectuées à crédit sont imputées directement sur le compte de crédit renouvelable auquel la carte est rattachée. (11) Carte commerciale : sont considérées comme cartes commerciales, les cartes dédiées à un usage strictement professionnel et identifiées comme telles. (12) Hors UE et dans UE avec une autre devise que euros et devises suédoises et roumaines CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE NORMANDIE - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 15, esplanade Brillaud-de-Laujardière - CS 25014 - 14050 CAEN CEDEX 4, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Caen sous le numéro 478 834 930. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le n° 07 022 868. Contrôlé par : Crédit Agricole SA : 12 Place des Etats-Unis - 92127 MONTRouGE Cedex - l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 4 Place de Budapest, 75436 Paris - l'Autorité des Marchés Financiers : 17, place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02. Renseignez-vous sur les conditions de ces offres dans votre Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, courtier en assurances.	